

**IDENTIFICATION DU POSTE**

<b>Métier / fonction</b>	Délégué(e) à la Protection des Données ou Data Protection Officer (DPO)
<b>Grade</b>	Catégorie A
<b>Position dans la structure</b>	<p><b><u>Liaison hiérarchique :</u></b> Direction générale</p> <p><b><u>Liaisons fonctionnelles :</u></b>            Directeur de la DITSI et son adjoint            Direction de l'Information Médicale            Directions Fonctionnelles            RSSI</p>
<b>Horaires</b>	Au forfait

**MISSIONS DU POSTE**

<b>Définition de la fonction</b>	<p>Le/La délégué(e) à la protection des données (DPD) est en charge des bonnes pratiques concernant la gestion des données personnelles traitées par le GHU Paris.</p>
<b>Activités permanentes</b>	<p>Le/La DPD est chargé(e) de réaliser les missions et les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilise, forme et conseille sur les enjeux en matière de protection de données et de leur gestion.</li> <li>• Précise les obligations à respecter au regard de la réglementation européenne et nationale et contrôle sa bonne application.</li> <li>• Est responsable de la gestion du traitement et maintient à jour le registre des traitements.</li> <li>• Participe et valide les conventions traitant des données personnelles et médicales du GHU.</li> <li>• Est l'interlocuteur privilégié avec la CNIL, il est de fait le référent CNIL au niveau du GHU Paris.</li> <li>• S'assure que les personnes concernées soient informées des traitements opérés impliquant leurs données personnelles, ainsi que de leurs droits.</li> <li>• Participe à l'amélioration des processus de traitement des données.</li> </ul> <p>Activités spécifiques liées la DITSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la bonne pratique en terme de sécurisation des données dans le cadre d'une nouvelle application.</li> <li>• Participe à l'ensemble des projets afin d'assurer la protection de la vie privée dès la conception (« Privacy by Design ») et tout au long du processus de vie du projet.</li> </ul>

**COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE**

<p><b>Profil/Savoir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expert(e) juridique en matière de protection des données personnelles et en protection des données de santé.</li> <li>• Bonne connaissance du secteur d'activité, de l'organisation interne, en particulier des opérations de traitements, des systèmes d'information, des besoins en matière de protection et de sécurité des données.</li> <li>• Connaissances en NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication).</li> <li>• Une expérience de DPO/DPD, ou dans la protection des données serait un plus.</li> <li>• Une certification DPO par un organisme agréé par la CNIL serait un plus.</li> </ul>
<p><b>Savoir être</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rigueur et compétences organisationnelles, capacité à gérer les priorités ;</li> <li>• Qualité relationnelle, capacité à gérer les situations complexes ;</li> <li>• Qualités rédactionnelles ;</li> <li>• Qualité d'écoute ;</li> <li>• Qualité de synthèse ;</li> <li>• Force de proposition d'amélioration.</li> </ul>
<p><b>Obligations professionnelles</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité</li> <li>- Ne pas être en situation de conflit d'intérêt en cas de cumul de sa fonction de DPO avec une autre fonction ;</li> <li>- Pouvoir rendre compte de son action au plus haut niveau de la direction de la structure ;</li> <li>- Ne pas être sanctionné pour l'exercice de ses missions de DPO ;</li> <li>- Ne pas recevoir d'instruction dans le cadre de l'exercice de ses missions de DPO.</li> </ul>

**Références** : Ressources ANAP, CNIL, CLUSIF, AFCDP